

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, le 16 décembre 2019, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux
Siège #2 - André Drouin
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger

Est/sont absents:

Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

19-211

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2020 de la municipalité. Étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget, les membres du conseil procèderont en conséquence.

IL EST PROPOSÉ PAR : Gino Giroux
ET APPUYÉ PAR : André Drouin
QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020
- 4 - AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT DE TAXATION 2020
- 5 - INDEXATION, RÉMUNÉRATION & SALAIRES POUR 2020
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

19-212

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2020;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

Il est proposé par : Diane Rancourt
Appuyé par : Gino Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
QUE le budget 2020 soit adopté tel que présenté, pour un total équilibré de 1 432 488\$.

QUE la directrice générale soit autorisée à faire paraître un résumé dans un journal local.

ADOPTÉE

19-213

4 - AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT DE TAXATION 2020

Présentation et avis de motion est donné par Mme la conseillère Diane Rancourt qu'à une prochaine séance sera présenté le projet de règlement no 20-405 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et pour fixer les conditions de perception.

19-214

5 - INDEXATION, RÉMUNÉRATION & SALAIRES POUR 2020

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE pour 2020 la rémunération des élus soit ajustée de + 2,3%.

QUE le salaire des employés temps régulier cumulant plus d'un an d'ancienneté, soit également augmenté de 2,3% excluant les employés à contrat et employés partiels.

ADOPTÉE

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par: André Drouin

Appuyé par: Patrick St-Pierre

Que la présente séance soit levée. Fermeture à 20h30.

ADOPTÉE

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.